

Démarche **RSE** :
**lancez-vous, vous n'êtes
pas seul !**

afnor
GROUPE

Intégrez le **2^e** **Parcours RSE !**

●●●● Dossier d'inscription pour s'engager dans une démarche de Responsabilité Sociétale

Accompagnement collectif destiné à 15 entreprises régionales souhaitant structurer leurs actions pour mettre en œuvre leur démarche de Responsabilité Sociétale ou progresser, en bénéficiant d'une expertise et d'une dynamique régionale.

PR★GRAMME DÉTAILLÉ

● FORMATION COLLECTIVE :

1 journée pour 1 personne

- Comprendre les enjeux de la RSE selon l'ISO 26000, et ses questions centrales
- Cerner les étapes clés pour la mise en œuvre efficace d'une démarche structurée de RSE
- Se préparer au diagnostic

● DIAGNOSTIC INITIAL EN ENTREPRISE :

1 journée par un consultant préalablement sélectionné par le comité de pilotage

- Identifier les pratiques déjà en place ou à approfondir
- Sur la base d'un outil développé par AFNOR

● 8 RÉUNIONS DE TRAVAIL EN COLLECTIF :

1 journée chacune, en présentiel

- Faire progresser collectivement les entreprises sur chaque question centrale
- Stimuler les débats et les échanges de pratiques entre entreprises et consultants
- Définir les actions à mettre en œuvre entre 2 réunions en entreprise

● MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS EN ENTREPRISE :

En intersession

- Actions définies lors des réunions collectives
- Soutien à distance d'un consultant

Centre-Val de Loire



● ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL ET BILAN :

2 journées

- Par le consultant
- Bilan des actions mises en œuvre et à poursuivre après le Parcours

2 RÉUNIONS COLLECTIVES AVEC DES ENTREPRISES RÉGIONALES ENGAGÉES EN RSE :

- Intégrer un réseau régional
- Favoriser les échanges de pratiques

RÉUNION DE TÉMOIGNAGES :

1 demi-journée publique

- Avec les entreprises et consultants
- Communiquer sur la mise en œuvre d'une démarche de RSE : méthodologie, outils...
- Diffusion d'un recueil de témoignages
- Remise d'une attestation officielle de participation à l'opération collective

Le programme détaillé ci-dessus est réparti sur 20 mois,
à partir d'octobre 2022 sauf modification
Le comité de pilotage se réserve le droit d'en moduler l'avancement si besoin.

Sauf conditions sanitaires particulières, les réunions seront en présentiel.

Inscriptions
jusqu'au
30/09/2022

●CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ REQUISES

Cette opération est réservée aux **TPE, PME et ETI de la région Centre-Val de Loire**. 

Selon leur catégorie, les entreprises devront cumuler les **critères** suivants :

TPE

- Effectif inférieur à 10 personnes
- Chiffre d'affaires annuel inférieur à 2 millions d'euros

OU

- Total de bilan inférieur à 2 millions d'euros

PME

- Effectif, toutes entités consolidées, inférieur ou égal à 250 personnes
- Chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions d'euros

OU

- Total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros

ETI

- Effectif entre 250 et 4 999 salariés*
- et soit un chiffre d'affaires n'excédant pas 1,5 milliard d'euros soit un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros.

* Une entreprise qui a moins de 250 salariés, mais plus de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires et plus de 43 millions d'euros de total de bilan est aussi considérée comme une ETI.

DANS TOUS LES CAS, LES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES S'ENGAGENT À ÊTRE :

- En situation financière saine
- À jour de leurs obligations fiscales et sociales
- En règle avec leurs obligations en matière d'environnement

CONDITIONS DE PARTICIPATION FINANCIÈRE PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISES

La participation financière est à régler en intégralité sur présentation d'une facture avant la 1^{re} action de l'accompagnement.

Montants pour la totalité du Parcours en euros HT	
5 TPE	850
7 PME	2 700
3 ETI	3 700

La réception du règlement et du bon d'engagement dûment signé validera définitivement la participation de l'entreprise.

ENGAGEMENT DES ENTREPRISES

EN PARTICIPANT À CE PROGRAMME, CHAQUE ENTREPRISE S'ENGAGE À :

- Désigner un membre de l'équipe dirigeante qui aura en charge, au sein de l'entreprise, de suivre le déroulement de l'opération et mettre en œuvre les actions envisagées (même interlocuteur tout au long du Parcours)
- Travailler en collaboration étroite avec les consultants sélectionnés
- Mettre en place les actions arrêtées en intersession
- Se rendre disponible et participer activement à toutes les phases (formation, diagnostic, réunions de travail, recueil de témoignages...)
- Participer à la restitution collective lors d'une réunion publique d'information à l'attention des entreprises régionales
- Respecter les plannings et délais impartis
- Alerter immédiatement le pilote de l'opération (AFNOR) de tout fait majeur survenu dans le cadre du Parcours

SÉLECTION DES ENTREPRISES

Les pré-inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée des dossiers d'inscription (présent document).

Le respect des critères d'éligibilité et la complétude du dossier d'inscription permettront une pré-sélection.

Un entretien pourra être programmé avec les entreprises afin d'évaluer leur motivation. Il ne présagera en rien de la participation de l'entreprise.

Le Comité de Pilotage sélectionnera les entreprises éligibles qui seront retenues selon des critères de représentativité géographique, d'engagement dans la démarche proposée, des ressources envisagées pour le projet ou tout autre critère qui sera porté à sa connaissance par l'entreprise.

Inscriptions
jusqu'au
30/09/2022

Inscriptions
jusqu'au
30/09/2022



Dossier d'inscription pour Intégrer le 2^e PARCOURS RSE

Pour structurer sa démarche de Responsabilité Sociétale

PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

Entreprise :

Nom, prénom du dirigeant :

Fonction :

Email :

Téléphone direct :

Nom, prénom du participant au Parcours si différent :

Fonction :

Email :

Téléphone fixe : portable :

Adresse de l'entreprise :

Téléphone standard :

N° SIRET :

Effectif (ETP) :

CA annuel :

Ou total bilan annuel :

Si appartenance à un groupe, lequel :

Activité principale de l'entreprise :
.....
.....
.....



Pourquoi souhaitez-vous participer à cette opération collective ?

.....

.....

.....

.....

Qu'attendez-vous de l'opération proposée ? :

.....
.....
.....
.....

Devez-vous répondre à des questionnaires RSE ? Dans quelle proportion ?.....

Avez-vous déjà mis en place (cochez la ou les réponses positives) :

- Un système de management de la qualité ?
 - Un système de management de l'environnement ?
 - Un système de management de la Santé Sécurité au Travail ?
 - Une autre démarche ? Précisez :
-
.....

Avez-vous déjà mis en place une ou des actions pouvant être considérée(s) dans le cadre d'une démarche de Responsabilité Sociétale ?

Précisez :

.....
.....
.....

En un mot, comment définiriez-vous votre entreprise ?.....

Informations complémentaires que vous souhaitez soumettre au comité de pilotage :

.....
.....
.....
.....

Vous pouvez-joindre à votre dossier tout document permettant au comité de pilotage de mieux apprécier votre candidature.

DATE :

NOM, FONCTION :

CACHET DE L'ENTREPRISE

SIGNATURE

→ **DOSSIER À RETOURNER COMPLÉTÉ AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2022**

Par mail : delegation.orleans@afnor.org

Un accusé de réception de votre candidature vous sera adressé dans les plus brefs délais.

Contact : Délégation AFNOR Centre-Val de Loire
Priscilia DE AZEVEDO : 07 86 29 18 03